



Photos géolocalisées : Mode d'emploi

1. Comment prendre une photo géolocalisée

- Ouvrir l'appareil photo sur le Smartphone 
- Aller dans le menu de l'appareil photo et ouvrir les « paramètres » de l'appareil photo.



En général, c'est une icône de ce type :

- Activer/Enregistrer les informations de localisation ou « tag de localisation » (ou équivalent) : la localisation géographique est alors stockée dans chaque photo et vidéo. Attention, il sera peut-être nécessaire au préalable d'autoriser la localisation dans les paramètres généraux du téléphone.



- Prendre ensuite les photos selon les indications communiquées par le service instructeur ou le contrôleur.
- Attention, merci de ne pas transmettre les photos directement depuis votre téléphone portable.
En effet, pour conserver les données de géolocalisation, **il est nécessaire d'enregistrer les photos sur votre ordinateur puis de nous les envoyer à partir de l'ordinateur.**
- Renommer les fichiers en fonction de l'investissement photographié, pour permettre une identification facile (par exemple : « Presse à huile » ; « Plaque de la presse », ; « Chambre froide », etc.)
- Envoyer les photos au service instructeur ou au contrôleur de votre dossier.
Attention, merci de les envoyer en format .jpeg ou .png